

**Communiqué de presse**  
**Le 6 octobre 2022**

**La Maison de Grave,  
un nouveau domaine départemental**



**Conférence de presse de présentation du projet**

**Mardi 11 octobre à 13h30**

**Maison de Grave, Chemin Forestier, Le Verdon-sur-Mer**

**Jean-Luc Gleyze**, Président du Département de la Gironde et **Nathalie Madrid**, déléguée de rivages Aquitaine du Conservatoire du littoral, vous convient à la présentation du projet de la Maison de Grave, en présence de **Pascale Got**, vice-présidente chargée de la protection de l'environnement, des espaces naturels sensibles et de la gestion des risques, conseillère départementale du Sud Médoc, **Michelle Saintout**, conseillère départementale du Nord Médoc et **Agnès Séjournet**, présidente de la commission protection de l'environnement et gestion des risques, conseillère départementale du Libournais Fronsadais.

**Un projet mixte centré sur l'éducation à l'environnement**

La Maison de Grave, sur le site Dune et Pointe de Grave, propriété du Conservatoire du littoral, est un site exceptionnel situé sur la commune du Verdon-sur-mer. Composé de la Maison de l'Ingénieur et de ses bâtiments associés, jouxtant la plage océane au cœur de la forêt dunaire, **c'est un lieu emblématique du Médoc**.

Après 10 ans d'exploitation privée, le Conservatoire du littoral souhaite écrire une nouvelle page de l'histoire de ce site, lié dès sa création au XIXème siècle à la préservation du trait de côte.

Le Département de la Gironde se propose d'implanter et de coordonner **un projet-centré sur l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, mêlé de recherche, de patrimoine, en lien avec le Conservatoire du littoral** et de nombreux autres partenaires du territoire.

### **Un site en résonnance avec le réseau des sites départementaux et le tissu local**

De par son emplacement, la Maison de Grave se positionne comme un **lieu référent et ressource pour l'observation et la recherche scientifique**.

Elle fonctionne en lien avec le phare de Cordouan, le domaine de Nodris, le domaine de Certes et Graveyron et l'île Nouvelle. **Son implantation enrichit les parcours de découvertes au cœur du Médoc et d'un domaine départemental à l'autre.**

Enfin, la réouverture de la Maison de Grave se construit avec le **tissu local et les opérateurs impliqués sur le territoire** : CPIE Médoc, ONF, établissements scolaires et collectivités, SMIDDEST et le riche tissu associatif du Médoc.

**L'accueil d'artistes résidents** œuvrant sur les thématiques environnementales s'inscrit dans la politique culture et environnement menée par le Département dans le cadre de sa feuille de route et enrichira les propositions offertes par la Maison de Grave.

### **Un engagement fort du Département**

Le site ayant été remarquablement rénové et régulièrement entretenu par le Conservatoire du littoral, il sera prêt à accueillir du public à partir de l'été 2023.

**Le Département s'engage financièrement pour 2022/2023 à hauteur de 210 000 euros** pour divers travaux d'investissement et pour le fonctionnement de la Maison de Grave.

#### **Contacts presse**

Delphine Caszalot : 06.01.11.07.39 - [d.caszalot@gironde.fr](mailto:d.caszalot@gironde.fr)

Anne-Gaëlle McNab : 05 56 99 66 02 - 06 14 50 03 63 - [anne-gaelle.mcnab@gironde.fr](mailto:anne-gaelle.mcnab@gironde.fr)